

Rabat, le 3 juillet 2020

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• Contrat de liquidité à Paris

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 30 045 Titres
- 4 762 388,00 €

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 75 326 Titres
- 4 116 065,00 €

• Contrat de régularisation de cours à Casablanca

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 30 juin, les moyens suivants figuraient au :

i) compte dédié à la poche de liquidité :

- 3 000 Titres
- 36 598 286,27 MAD

ii) compte de régularisation :

- 5 000 Titres
- 33 172 458,04 MAD

Il est rappelé qu'au 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au :

i) compte dédié à la poche de liquidité :

- 15 000 Titres
- 34 297 144,63 MAD

ii) compte de régularisation :

- 5 000 Titres
- 32 663 487,06 MAD

Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162

Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat Maroc

Tel + 212 (0) 537 71 21 21 / fax + 212 537 71 48 60